



Erreurs de calcul et rectifications rsi

Par **bilbon**, le **08/07/2010** à **20:04**

Bonjour,

Je suis propriétaire d'un bureau de tabac que j'ai repris le 01/06/2007.

Depuis le départ j'ai de nombreux problèmes avec le RSI.

Mon expert-comptable a constaté que j'avais payé +-10000 euros de trop pour l'année 2008.

Malgré l'envoi de courriers recommandés avec accusé de réception demandant la rectification, je n'ai à ce jour aucune réponse.

Par contre le RSI me demande à nouveau 6000 euros pour l'année 2008 (!!!),

plus une régularisation pour 2009 à payer tout de suite, alors que celle-ci intervient en principe en novembre et décembre 2010.

Que puis-je faire pour que le RSI fasse enfin son travail?